

Votre santé
en toute sérénité !

Swiss santé

Frontaliers Suisses





Swiss santé

*Des formules adaptées
à tous vos besoins de santé.*

Spécialistes, hospitalisation, soins dentaires, lunettes...

Les dépenses de santé pèsent fortement sur le budget d'une famille. Pour vous permettre d'assurer sereinement votre santé, Swiss santé vous propose **un large choix de garanties** couvrant l'ensemble des dépenses de soins.

Vous choisissez la formule qui convient le mieux à vos attentes, votre situation et à vos habitudes médicales en France et/ou en Suisse.

TARIF
RÉDUIT
POUR LES
FAMILLES

Swiss santé

Des garanties complètes et innovantes*

- 7 Vous êtes couvert pour de **nombreuses dépenses non remboursables** par la Sécurité sociale : forfait hospitalier, **chambre particulière** en cas d'hospitalisation, ostéopathes et chiropracteurs, vaccins, lentilles, chirurgie réfractive...
- 7 Vous bénéficiez :
 - de **forfaits** optique et dentaire sur **toutes les formules**
 - des **bonus** en dentaire et en optique
 - de forfaits supplémentaires pour les prothèses capillaires et auditives (selon les formules).
- 7 Si vous êtes adepte des **médecines douces** : de nombreuses spécialités sont prises en charge sur la gamme «France et Suisse».
- 7 Les garanties **prennent en charge**, dans la limite des taux de remboursement ci-après, certaines dépenses non remboursées par la Sécurité sociale : la contribution forfaitaire de 1 €/acte médical, **les franchises** de 0,50 €/boîte de médicaments - auxiliaires médicaux et de 2 €/transport.

* Garanties valables sous réserve d'acceptation technique et médicale : questionnaire de santé

A savoir :

- **Les risques accidents** de travail et de la vie privée sont exclus de la garantie, ceux-ci étant assurés par l'employeur. Vous pouvez garantir le risque accidents «vie privée» de votre conjoint ayant-droit pour seulement 10 % de majoration. Pour les enfants jusqu'à 17 ans inclus, cette garantie est automatique et gratuite.
- Les **garanties** du contrat sont acquises immédiatement pour toutes les maladies ; après un délai d'attente de 6 mois pour l'optique, les soins dentaires, les cures thermales, l'appareillage et l'orthopédie et 9 mois pour les prothèses dentaires, l'orthodontie, l'implantologie, la parodontologie.
Si vous étiez déjà assuré, ces délais peuvent être abrogés sous conditions.
- Les formules Swiss santé Frontaliers Suisses peuvent être souscrites **jusqu'à 65 ans**, sur la base d'un questionnaire de santé.

Swiss santé
Frontaliers
Suisses -
France

Soins en France,
hospitalisation
en France et
en Suisse



Hospitalisation et maternité

En France

- > Frais de séjour
- > Chirurgie, anesthésie, obstétrique
- > Chambre particulière* *durée illimitée pendant 15 jours*
- > Lit d'accompagnant *durée illimitée*
- > Forfait hospitalier
- > Transport du malade
- > Hospitalisation à domicile

En Suisse

- > Hôpitaux et cliniques relevant de l'APDRG* :
- > Hôpitaux et cliniques ne relevant pas de l'APDRG* :
- frais de séjour, honoraires, prescriptions, frais annexes /jour
- forfait d'entrée pour examens

Formule 1	Formule 2	Formule 3	Formule 4	Formule 5
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
40 €/jour	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
20 €/jour	20 €/jour	20 €/jour	20 €/jour	20 €/jour
Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
100% du tarif APDRG* division commune de l'hôpital cantonal de Genève ou de Bâle				
1350 CHF	1700 CHF	2000 CHF	2500 CHF	3000 CHF
630 CHF	630 CHF	630 CHF	630 CHF	630 CHF

Médecine courante

- > Honoraires des médecins y compris acupuncteurs et homéopathes, auxiliaires médicaux, laboratoires
- > Ostéopathes et chiropracteurs non remboursables par la Sécurité sociale *par consultation maxi 4/an*
- > Actes de spécialités : ATM (actes techniques médicaux)
- > Imagerie, radiologie, échographie

100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
28 €	28 €	28 €	28 €	28 €
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %

Pharmacie

- > Médicaments à vignette
- > Vaccins non remboursables par la Sécurité sociale, en recommandations générales du calendrier vaccinal (ex : grippe) *Maxi/an/bénéficiaire*

Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
10 €	10 €	30 €	30 €	50 €

Optique

- > Verres, montures, lentilles remboursables + lentilles non remboursables + chirurgie réfractive (myopie, hypermétropie, presbytie) *Maxi/an/bénéficiaire*

125 €	150 €	200 €	250 €	300 €
188 €	225 €	300 €	375 €	450 €

bonus de 50% si forfait optique non utilisé une année, soit un forfait cumulé sur 2 ans de :

Dentaire

- > Soins dentaires
- > Prothèses, implantologie, orthodontie, parodontologie remboursables ou non par la Sécurité sociale *Maxi/an/bénéficiaire*
- > Bonus fidélité : augmentation du forfait après 2 ans

100 %	125 %	150 %	175 %	200 %
400 €	500 €	600 €	700 €	800 €
+ 100 €	+ 100 €	+ 100 €	+ 100 €	+ 100 €

Prestations diverses

- > Cures thermales après accord de la Compagnie + Maxi/an/bénéficiaire
- > Prothèses & appareillage auditif, orthopédique...
+ appareils auditifs : *Maxi/an/bénéficiaire*
+ prothèses capillaires : *Maxi/an/bénéficiaire*
- > Forfait prévention santé - Prise en charge de la moitié de vos dépenses de prévention non remboursables par la Sécurité sociale (voir liste) *Maxi/an/bénéficiaire*

100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
160 €	180 €	230 €	320 €	320 €
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
-	155 €	180 €	200 €	250 €
-	50 €	50 €	100 €	100 €
50 €	50 €	50 €	100 €	100 €

Prestations exprimées en % des tarifs de convention et/ou base de remboursement de la Sécurité sociale, ou en % des tarifs de références suisses, dans la limite des frais réellement engagés.

CHF : Francs Suisses.

* en secteur non conventionné, la chambre particulière est remboursée à hauteur de 31 €/jour.

** APDRG : All Patient Diagnosis Related Groups : mode de remboursement des hôpitaux basé sur leurs activités.

Les renforts A, B, C, D, E sont valables en France.

Forfait : remboursement maximum exprimé en euros par an par bénéficiaire.

Renfort honoraires

- A> +50 % honoraires médicaux, chirurgie, anesthésie, obstétrique
- B> +75 % honoraires médicaux, chirurgie, anesthésie, obstétrique

<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> A
<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> B

Renfort optique - dentaire

- C> +50 € forfait optique / + 400 € forfait dentaire
- D> +75 € forfait optique / + 700 € forfait dentaire
- E> +100 € forfait optique / + 1 000 € forfait dentaire

<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> C
<input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> D
<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> E

Garanties valables sous réserve d'acceptation technique et médicale : questionnaire de santé



de Swiss santé
Frontaliers Suisses
France

> Renforcez vos garanties en honoraires et/ou optique-dentaire selon vos besoins.

> France ou Suisse : vos hospitalisations sont prises en charge dans les deux pays, y compris s'il ne s'agit pas d'une urgence.

Swiss santé
Frontaliers
Suisses -
France et
Suisse

Soins et
hospitalisation en
France et en Suisse



Garantie soins et hospitalisation en France

Hospitalisation et maternité

- > Frais de séjour
- > Chirurgie, anesthésie, obstétrique
- > Chambre particulière* *durée illimitée pendant 15 jours*
- > **Lit d'accompagnant** *durée illimitée*
- > Forfait hospitalier
- > Transport du malade
- > Hospitalisation à domicile

	Formule 1	Formule 2	Formule 3	Formule 4	Formule 5
100 %	100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
100 %	100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
40 €/jour	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
20 €/jour	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais réels	100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
100 %	100 %	125 %	150 %	200 %	300 %

Médecine courante

- > Honoraires des médecins y compris acupuncteurs et homéopathes, auxiliaires médicaux, laboratoires
- > Ostéopathes et chiropracteurs *non remboursables par la Sécurité sociale par consultation maxi 4/an*
- > Actes de spécialités : ATM (actes techniques médicaux)
- > Imagerie, radiologie, échographie

100 %	100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
28 €	28 €	28 €	28 €	28 €	28 €
100 %	100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
100 %	100 %	125 %	150 %	200 %	300 %



Pharmacie

- > Médicaments à vignette
- > Vaccins *non remboursables par la Sécurité sociale, en recommandations générales du calendrier vaccinal (ex : grippe)* Maxi/an/bénéficiaire

Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
10 €	10 €	30 €	30 €	50 €	



Optique

- > Verres, montures, lentilles remboursables + lentilles non remboursables + chirurgie réfractive (myopie, hypermétropie, presbytie) Maxi***/an/bénéficiaire

125 €	150 €	200 €	250 €	300 €
188 €	225 €	300 €	375 €	450 €



Dentaire

- > Soins dentaires
- > Prothèses, implantologie, orthodontie, parodontologie remboursables ou non par la Sécurité sociale Maxi***/an/bénéficiaire
- > **Bonus fidélité : augmentation du forfait après 2 ans**

100 %	100 %	125 %	150 %	175 %	200 %
400 €	500 €	600 €	700 €	800 €	800 €
+ 100 €	+ 100 €	+ 100 €	+ 100 €	+ 100 €	+ 100 €

Prestations exprimées en % des tarifs de convention et/ou base de remboursement de la Sécurité sociale, ou en % des tarifs de références suisses, dans la limite des frais réellement engagés.

Prestations diverses

- > Cures thermales *après accord de la Compagnie* + Maxi/an/bénéficiaire
- > Prothèses & appareillage auditif, orthopédique... + appareils auditifs : Maxi/an/bénéficiaire + prothèses capillaires : Maxi/an/bénéficiaire
- > Forfait prévention santé - *Prise en charge de la moitié de vos dépenses de prévention non remboursables par la Sécurité sociale (voir liste)* Maxi/an/bénéficiaire

100 %	100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
160 €	180 €	230 €	320 €	320 €	320 €
100 %	100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
-	155 €	180 €	200 €	250 €	250 €
-	50 €	50 €	100 €	100 €	100 €
50 €	50 €	50 €	100 €	100 €	100 €

Garantie soins et hospitalisation en Suisse



Hospitalisation en Suisse

- > Hôpitaux et cliniques relevant de l'APDRG** :
- > Hôpitaux et cliniques ne relevant pas de l'APDRG** : - frais de séjour, honoraires, prescriptions, frais annexes /jour - forfait d'entrée pour examens

100 % du tarif APDRG* division commune de l'hôpital cantonal de Genève ou de Bâle				
1350 CHF	1700 CHF	2000 CHF	2500 CHF	3000 CHF
630 CHF	630 CHF	630 CHF	630 CHF	630 CHF



Médecine courante *en % du tarif cadre classe 2 du régime LAMAL ou du Tarmed*

- > Honoraires médicaux
- > Chiropracteurs, physiothérapeutes, ergothérapeutes sur prescription médicale
- > Travaux de laboratoire, imagerie, radiologie, échographie
- > Médecine complémentaire et préventive reconnue : sophrologues, naturopathes, relaxologues, étioopathes *par consultation maxi 4/an*

80 %	80 %	90 %	100 %	125 %	150 %
80 %	80 %	90 %	100 %	100 %	100 %
80 %	80 %	90 %	100 %	100 %	100 %
28 €	28 €	28 €	28 €	28 €	28 €

CHF : Francs Suisses.

Pharmacie

- > Médicaments remboursables en Suisse
- > Médicaments de phytothérapie, nutrithérapie *prescrits non remboursables* Maxi/an/bénéficiaire

80 %	80 %	90 %	100 %	100 %	100 %
10 €	20 €	30 €	40 €	50 €	

* en secteur non conventionné, la chambre particulière est remboursée à hauteur de 31 €/jour.

Optique

- > Verres, montures, lentilles remboursables + lentilles non remboursables + chirurgie réfractive (myopie, hypermétropie, presbytie) Maxi***/an/bénéficiaire

125 €	150 €	200 €	250 €	300 €
188 €	225 €	300 €	375 €	450 €

** APDRG : All Patient Diagnosis Related Groups : mode de remboursement des hôpitaux basé sur leurs activités.

Dentaire

- > Soins dentaires
- > Prothèses, implantologie, orthodontie, parodontologie remboursables ou non par la Sécurité sociale Maxi***/an/bénéficiaire
- > **Bonus fidélité : augmentation du forfait après 2 ans**

100 %	100 %	125 %	150 %	175 %	200 %
400 €	500 €	600 €	700 €	800 €	800 €
+ 100 €	+ 100 €	+ 100 €	+ 100 €	+ 100 €	+ 100 €

*** en optique et dentaire les forfaits France et Suisse ne se cumulent pas.

Forfait : remboursement maximum exprimé en euros par an par bénéficiaire.

Garanties valables sous réserve d'acceptation technique et médicale : questionnaire de santé



de Swiss santé
Frontaliers Suisses
France et Suisse

- > France ou Suisse : vos dépenses de santé sont prises en charge dans les deux pays.
- > Médecines douces : de nombreuses dépenses sont prises en charge :
 - en Suisse : sophrologues, naturopathes, étioopathes..., médicaments de phytothérapie, nutrithérapie
 - en France : ostéopathes, chiropracteurs.



Swiss santé

Des services qui vous facilitent la vie

- **des remboursements directement versés sur votre compte sous 48 heures**, à compter de la réception des feuilles de soins ou des factures
- **le paiement mensuel** des cotisations, **sans frais**
- **une assistance complète :**
 - au quotidien : aide-ménagère, télévision en cas d'hospitalisation, école à domicile... (sous conditions)
 - assistance voyages-déplacements à l'étranger.

Swiss santé

Un accompagnement de qualité qui fait la différence

Avec **Swiss santé**, vous bénéficiez, en France, de services performants auprès des **professionnels de santé** partenaires du réseau Carte Blanche, répondant à un certain nombre de critères objectifs :

- la dispense d'avance de frais, grâce au **tiers payant** pratiqué chez les pharmaciens - *sous réserve que le numéro INSEE ait été communiqué à nos services* - et aux prises en charge en cas d'hospitalisation, chez les opticiens, chirurgiens-dentistes et audioprothésistes partenaires
- **la baisse de votre éventuel reste à charge** grâce aux engagements tarifaires des opticiens, chirurgiens-dentistes et des audioprothésistes, ostéopathes et diététiciens partenaires.
Vous demeurez naturellement libre de consulter un professionnel de santé hors du réseau Carte Blanche, hors conditions spécifiques indiquées ci-dessus.
- **des informations prévention santé** : par téléphone, lettre d'information santé, accès personnalisé au site www.cartesblanchesante.com, accès à des programmes de prévention tels que coaching arrêt du tabac, et possibilité d'exprimer vos attentes en matière de santé au travers d'enquêtes consommateurs.

Swiss santé

Vous accompagne dans l'entretien de votre capital santé

- Avec **Swiss santé**, vous bénéficiez d'**actes de dépistage ou préventifs, non remboursables par la Sécurité sociale, et pourtant très importants !**
Votre forfait prévention santé prend en charge la moitié de vos dépenses de prévention, dans la limite d'un forfait annuel. Vous choisissez dans une liste, les actes les plus adaptés à votre situation personnelle.

Plus de 20 actes de prévention disponibles, sur prescription médicale et achat en pharmacie

Exemples :

Médicaments antigrippaux (Tamiflu[®]*, Relenza[®]*), **substituts nicotiniques**, ainsi que Zyban[®]* et Champix[®]* pour arrêter de fumer : médicaments à prendre sous surveillance obligatoire de votre médecin, traitements de l'insuffisance veineuse : **veinotoniques**, antihémorroïdes, antivarices, bas de maintien, **vaccin** anti papilloma virus en prévention du **cancer du col de l'utérus** chez les jeunes femmes, consultations de diététique et Xénical[®]* en traitement de l'obésité, **antipaludéens** pour vos voyages, housses de matelas et d'oreillers anti-acariens pour les personnes allergiques...

*ou tout autre médicament de la même classe thérapeutique.
Liste exhaustive disponible sur simple demande à votre interlocuteur commercial.



Swiss Life

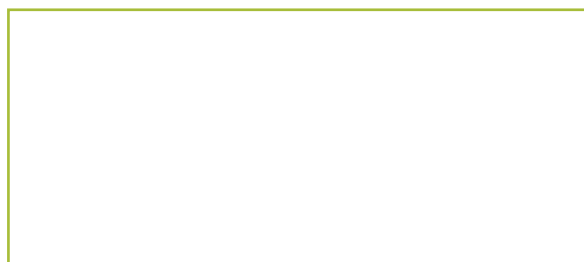
Une marque de qualité pour des clients de qualité.

- La solidité et le dynamisme d'un Groupe suisse, présent en France depuis plus de 100 ans.
- Un savoir-faire en assurance, une expertise reconnue sur les métiers de la retraite, de la santé et de la prévoyance pour vous, particuliers, professionnels indépendants ou chefs d'entreprise.

Avec Swiss santé, vous choisissez un service de qualité.

N'hésitez pas à consulter votre conseiller Swiss Life !

Votre interlocuteur commercial



www.swisslife.fr



SwissLife

SwissLife Prévoyance et Santé
Siège social :
86, boulevard Haussmann
75 380 Paris Cedex 08.
SA capital de 150.000.000 €
Entreprise régie par le code
des assurances
322.215.021 RCS Paris.